



Signature de convention
CREFOM

Le mardi 9 décembre 2014

**Direction de la communication et
des relations publiques**

Hôtel de Région

Avenue Paul LACAVE

97100 Basse-Terre Cedex

Invitation à la presse

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATION

Victorin LUREL signe avec Patrick KARAM le partenariat Région-CREFOM

Basse-Terre, le 8 décembre 2014 - Le président de la Région Guadeloupe, Victorin LUREL et le président du CREFOM, Patrick KARAM signeront une convention de partenariat entre la collectivité régionale et le Conseil Représentatif des Français d'Outre-Mer (CREFOM) afin de promouvoir, valoriser, défendre les intérêts des Guadeloupéens tant au niveau économique, politique ou encore social sur tout le territoire national. Cette signature se déroulera en présence du président du conseil général, Jacques GILLOT.

Le conseil régional entend ainsi trouver un relai particulièrement impliqué pour porter haut la voix des originaires d'Outre-mer et plus spécifiquement celle des Guadeloupéens.

Créé le 31 janvier dernier par des parlementaires, des présidents de région et de département, des élus de l'Hexagone, présidents d'associations, personnalités parmi les plus représentatives du monde ultramarin, le CREFOM ambitionne de contribuer de manière encore plus efficiente aux décisions politiques, économiques, sociales, sociétales, environnementales, sanitaires et ayant trait à la vie citoyenne des originaires des Outre-mer.

Dans ce cadre, le CREFOM met en œuvre des espaces de collaboration avec les pouvoirs publics et particulièrement les principales collectivités territoriales de l'Hexagone et des Outre-mer.

Ainsi, le conseil régional de Guadeloupe et le CREFOM se proposent d'établir un partenariat gagnant-gagnant pour une meilleure défense des intérêts des Guadeloupéens dans l'Hexagone mais aussi une valorisation de l'histoire, de la mémoire sans oublier un soutien aux projets économiques.

La signature de cette convention de partenariat par M. Victorin LUREL et M. Patrick KARAM en présence du président du Conseil général Jacques GILLOT se déroulera

Le mardi 9 décembre 2014

A 18 heures

A l'Hôtel de Région

La Région Guadeloupe œuvre depuis plusieurs années pour le bien être des Guadeloupéens sur le territoire mais aussi dans l'Hexagone en accompagnant des associations, des initiatives de promotion économique, sociale, et surtout la mobilité. Ce nouveau partenariat s'inscrit pleinement dans cette démarche.

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Présentation du CREFOM :

Le Conseil Représentatif des Français d’Outre-Mer (CREFOM) a été créé le 31 janvier 2014 par 28 députés, sénateurs, présidents de région et de département, 26 élus de l'Hexagone, 130 présidents d'associations, 80 personnalités parmi les plus représentatives du monde ultramarin, notamment.

En créant et en adhérant au Conseil Représentatif des Français d’Outre-Mer, les membres de cette association ambitionne de contribuer de manière encore plus efficiente aux décisions politiques, économiques, sociales, sociétales, environnementales, sanitaires ayant trait à la vie citoyenne des originaires d’Outre-mer et singulièrement des Guadeloupéens résidant en Hexagone.

SES MISSIONS :

- la défense des intérêts des originaires des Outre-mer ;
- la valorisation de l’ensemble des Outre-mer, de leurs histoires, de leurs identités, de leurs mémoires, de la variété des cultures, du savoir-faire économique et du modèle de vivre-ensemble ;
- le recensement et la promotion des compétences et qualités des originaires des Outre-mer ;
- l’aide à la structuration des réseaux associatifs relatifs aux Outre-mer ;
- la mise en réseau des personnalités politiques en rapport avec les Outre-mer ;
- la promotion de la formation et la mise en réseau des compétences et des métiers ;
- la facilitation des projets économiques et la création de nouvelles entreprises au sein des populations concernées ;
- une attention particulière portée aux problématiques de santé publique touchant en particulier les originaires des Outre-mer vivant dans l’Hexagone ;
- le soutien à la lutte contre la discrimination par tous moyens, y compris l’action en justice.

Toutes ces actions doivent avoir pour objet de porter haut la voix des originaires des Outre-mer et influencer sur leur destinée sur l'ensemble du territoire national et à l'international.

LES MEMBRES :

Directeur de cabinet : Roger Anglo

Directeur de cabinet adjoint : Julien KARAM

Conseiller du programme égalité réelle : Guy Dupont

Conseiller spécial : Claude Ribbe

Conseillère santé publique : Christine Kelly

Conseiller sport : Jean-Marc Mormeck

Conseiller partenariat entreprises privées : Eric de Lucy

Conseiller relations avec les groupes d'influence : Freddy Loyson

Responsable du pôle administratif : Christiane Nollet

Conseiller gouvernance et structuration en île de-France : Pierre Pastel

Conseiller développement de commerce de proximité : Frank Anretar

Conseiller au développement économique : Alain Dolium

Conseiller égalité des chances dans la fonction publique : Cédric Boyer

Conseiller jeunesse : Frédérique Bulver

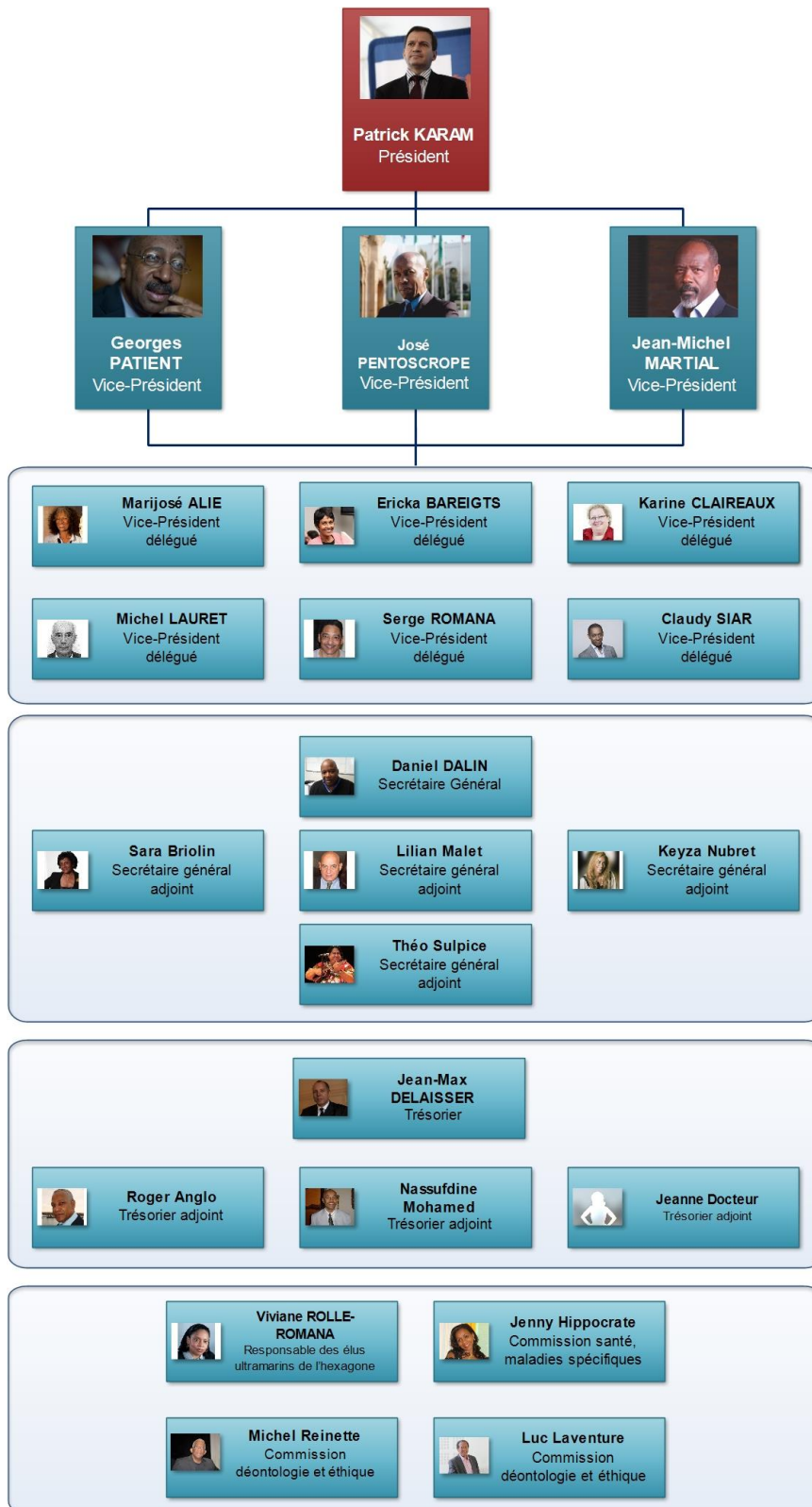
Conseillère Communication : Keyza Nubret

Conseiller affaires publiques : Anthmane Aboubacar

Conseiller technique- sport : René Silo

Conseiller technique – jeunesse : Edwin Laupen

CONVENTION REGION GUADELOUPE- CREFOM



Une collaboration avec les collectivités territoriales :

Les représentants du CREFOM s'engagent à rechercher des espaces de collaboration avec les pouvoirs publics, notamment avec le gouvernement, mais également avec les principales collectivités territoriales de l'Hexagone et des Outre-mer, afin de mener à bien leurs objectifs.

La Région Guadeloupe s'engage aux côtés du CREFOM :

CONTEXTE :

Depuis 1960 avec l'avènement du BUMIDOM, et l'essor de la mobilité étudiante, 1/4 de la population guadeloupéenne réside aujourd'hui en Hexagone.

En 2008, 364 800 personnes nées dans un département d'outre-mer vivent en France métropolitaine. C'est un Antillais sur quatre et un Réunionnais sur sept ; les Antillais plutôt dans l'agglomération parisienne, les Réunionnais dans le sud de la France.

Leur taux d'emploi et leur niveau de formation sont comparables à ceux des autres métropolitains. Les Domiennes travaillent essentiellement dans la fonction publique, territoriale ou hospitalière, les Domiens dans les secteurs des transports, de la logistique ou du bâtiment.

Source INSEE.FR

Dans ce contexte, la Région Guadeloupe, soucieuse de favoriser le vivre-ensemble, et œuvrer pour toujours plus de cohésion familiale et sociale, et pour accorder une attention particulière aux Guadeloupéens de l'Hexagone, s'est tout naturellement rapproché du CREFOM.

Une convention pluriannuelle pour des objectifs communs

La collectivité régionale entend ainsi apporter son soutien à l'action menée par cette organisation, et s'engage à travers une convention pluriannuelle de trois ans, à contribuer à la promotion, à la valorisation et à la défense des Guadeloupéens et des intérêts des originaires de la Guadeloupe, tant au niveau économique, politique, social, sportif, culturel, mémoriel, que moral.

Aussi dans l'article 2 de la convention, la Région Guadeloupe s'engage à :

consulter et associer, en cas de besoin, le CREFOM aux manifestations organisées par la collectivité régionale dans l'Hexagone ;

consulter en tant que de besoin les représentants du CREFOM à la Guadeloupe ;
désigner un interlocuteur privilégié du CREFOM au sein du cabinet du Président ;

aider et soutenir les actions du CREFOM en matière de lutte contre le racisme et les discriminations visant les Guadeloupéens, notamment ceux qui résident dans l'Hexagone ;

utiliser le partenariat du CREFOM afin de veiller à la bonne application de la Convention signée entre le CNOUS, la région Guadeloupe et le délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer ;

associer le CREFOM, à l'évaluation des conventions conclues entre la collectivité régionale et la ville de Paris, ou les conventions conclues entre la région Guadeloupe et toute autre collectivité territoriale intéressant le CREFOM. Dans ce cadre, le CREFOM pourra proposer tout élargissement du périmètre d'action, notamment la création de passerelles entre les fonctions publiques territoriales pour favoriser la mobilité professionnelle entre l'Hexagone et la Guadeloupe, entre la Guadeloupe et toute autre collectivité territoriale d'Outre-mer ;

proposer des candidats ultramarins pour des nominations dans la Haute Fonction publique, dans les structures publiques diverses ou dans des instances consultatives de manière à favoriser la représentativité des Guadeloupéens en tant que composante de la diversité de la population française et les mettre à disposition du CREFOM ;

consulter le CREFOM en cas de vacances de poste au sein de la collectivité régionale pour des suggestions de candidats guadeloupéens vivant dans l'Hexagone qui auraient manifesté leur souhait de revenir vivre en Guadeloupe ;

mieux prendre en compte les spécificités des Guadeloupéens résidant dans l'Hexagone qui souhaitent revenir vivre à la Guadeloupe et qui se retrouvent confrontés à des difficultés sociales, d'insertion, d'accès aux soins, à l'emploi, au logement. Permettre la saisine sur des cas précis par le CREFOM à qui il est reconnu un droit d'alerte pour obtenir le traitement du dossier dans les procédures de droit commun ;

initier en matière de développement économique un travail commun avec le CREFOM sur des projets spécifiques identifiés ensemble en Outre-mer et dans l'Hexagone au service de l'entrepreneuriat et de la promotion des entreprises ultramarines : actions en faveur de programmes pertinents comme la mise en place d'un programme de détection des créateurs d'emplois dans les domaines de l'innovation au sens large (nouvelles technologies, média, services, green business, social business, etc...).

proposer une résolution aux élus de la collectivité régionale afin de soutenir l'action du CREFOM pour obtenir la suppression du mot « race » de la Constitution ;

proposer une résolution aux élus de la collectivité régionale, afin de soutenir la revendication du CREFOM d'obtenir un plan mesurable pour tendre vers une égalité réelle entre les Outre-mer, la Guadeloupe en particulier, et le reste de la Nation en matière économique, en termes de niveau de vie, d'emplois, de logement ou de santé , avec des indicateurs précis, comme s'y est engagé le Président de la République auprès du CREFOM ; ce plan, défini en concertation avec chacun des territoires concernés, doit prendre en compte les spécificités de chacune des régions d'Outre-mer dans la définition et la mise en œuvre de ces mesures.

mettre à disposition du CREFOM, dans la mesure du possible, des salles et espaces de travail pour permettre la tenue des différentes réunions liées à ses actions, notamment pour ses manifestations en Guadeloupe.

En outre, la Région Guadeloupe apporte, notamment, son soutien et son concours aux actions suivantes d'ores et déjà initiées par le CREFOM :

La participation à l'organisation et à la promotion (notamment par la présence des élus) du Dîner annuel du CREFOM à l'occasion du Congrès des Maires réunissant les originaires d'Outre-mer de tous les territoires et en présence des plus hautes

autorités de l'Etat, des partis politiques, des corps constitués et des personnalités nationales (étant précisé que le premier Dîner annuel du CREFOM s'est tenu le 21 novembre 2014 en présence du Président de la République) ;

la participation à l'organisation, à la promotion notamment par la diffusion de l'information, la présence de stands de la Guadeloupe, et la présence officielle d'élus (président du conseil régional, vice-président ou conseiller régional) à la manifestation des « Outre-mer en fêtes », événement populaire de dimension nationale qui sera lancé le 1^{er} weekend de septembre 2015 (puis chaque année) à l'Esplanade de Reuilly ou dans un autre lieu symbolique de Paris, en lien avec les territoires ultramarins et les associations ultramarines, notamment guadeloupéennes de l'Hexagone, qui permettra une meilleure connaissance de l'ensemble des Outre-mer à travers la variété de leurs cultures, leur savoir-faire économique et leur modèle de vivre-ensemble ;

Un pas de plus vers la solidarité avec les Guadeloupéens d'Outre-Mer

La Région Guadeloupe œuvre depuis plusieurs années pour le bien être des Guadeloupéens sur le territoire mais aussi dans l'Hexagone en accompagnant des associations, des initiatives de promotion économique, sociale, et surtout la mobilité.

Ce nouveau partenariat s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Solidarité avec la jeunesse ultramarine :

A titre d'exemple la collectivité régionale, soutient l'Association des Jeunes de Guadeloupe (AJEG). Créée en 2011, ce réseau de solidarité, entend répondre aux problèmes rencontrés par un jeune à partir du moment où il prend la décision de quitter la Guadeloupe. Depuis maintenant deux ans cette association organise notamment le Noël solidaire de qui d'années en années touche un public de plus en plus nombreux. Une initiative qui permet de récolter des Fonds pour financer le Fonds d'Urgence pour les jeunes

d'Outre-Mer (FAUJOM) crée par l'AJEG en 2013.



Solidarité pour la mobilité :

De plus, en partenariat avec LADOM la Région Guadeloupe permet d'assurer une mobilité à tarif plus attractif pour les Guadeloupéens désireux de poursuivre leurs études sur le continent, les sportifs en compétition nationale, ou pour le deuil d'un parent résident dans l'Hexagone.

Reconnaissance et valorisation des ultra marins :

Plus récemment la nomination de Robby Jude, Guadeloupéen nommé cette année ambassadeur des Comores, et singulièrement premier homme originaire d'Outre-mer a accédé à un tel poste, participe pleinement aux objectifs communs partagés avec le CREFOM.